

Présentation générale

En 2006, le CNOSF a publié son Livre blanc, « La raison du plus sport », afin de présenter aux acteurs des mondes politique, économique, médiatique et sportif, la contribution du mouvement sportif à l'évolution de la société et du sport en France. Cet ouvrage a permis d'identifier les enjeux auxquels est confronté le sport français et de rédiger des propositions permettant de relever ces défis. Il est ressorti de ces travaux l'impérieuse nécessité pour le mouvement sportif, et notamment le CNOSF, de jouer un rôle majeur, avec ses partenaires publics et privés, en matière de gouvernance du sport.

Dans le prolongement du Livre blanc, et afin d'être force de propositions auprès de l'ensemble de ses interlocuteurs, le CNOSF a souhaité mener des travaux sur le sport professionnel. L'attention toute particulière portée à cette question se justifie pleinement pour deux raisons essentielles :

- Tout d'abord, le CNOSF a toujours affirmé l'unité et la solidarité du mouvement sportif dans toutes ses composantes, qu'il s'agisse des secteurs associatif ou professionnel. Le sport amateur et le sport professionnel constituent en effet deux dimensions indissociables et interdépendantes d'un même sport. A celles et ceux qui voudraient opposer le sport qui coûte au sport qui rapporte, le CNOSF objecte que le premier crée les conditions de réussite et de développement du second.
- Ensuite, une réflexion sur l'avenir du sport professionnel est apparue indispensable car ce dernier doit faire face à des défis et des problématiques rappelés dans le Livre blanc du CNOSF par Michel Platini, désormais Président de l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA). Sans être exhaustif, on peut citer le déséquilibre croissant des compétitions, les menaces portant sur la formation, les difficultés pesant sur la compétitivité des équipes nationales, l'insécurité juridique liée aux réglementations et aux jurisprudences nationales et européennes, une remise en cause du modèle sportif européen fondé sur un principe d'accessions et de relégations, etc.

La conduite des travaux sur le sport professionnel a été confiée en juillet 2007 à Bernard Lapasset, Vice-Président du CNOSF et responsable de la Commission sport professionnel. Les fédérations et leurs ligues professionnelles, ainsi que tous les partenaires concernés, ont été étroitement associés aux débats et aux échanges qui ont permis la réalisation de l'ouvrage qui est présenté aujourd'hui, et intitulé « Ensemble pour un sport européen – Contribution du CNOSF sur le sport professionnel ».

Il me semble important de souligner la méthode de travail qui a été mise en place et notamment l'association des différentes parties prenantes sous l'égide du CNOSF. Une telle gouvernance du mouvement sportif, fondée sur le partage et la mutualisation, apparaît comme la seule solution possible pour construire le sport de demain, notamment dans sa dimension professionnelle. Nous devons faire prévaloir notre force collective sur nos intérêts particuliers.

Le livre que vous avez entre les mains, qui témoigne de la richesse des travaux réalisés une année durant, contient des propositions concrètes, formulées sur la base de diagnostics précis, concernant l'avenir du sport professionnel.

Ce document de référence permettra au CNOSF d'agir au niveau national avec le mouvement sportif et les pouvoirs publics en vue d'une évolution du secteur professionnel. Le CNOSF présentera également cette contribution aux Comités Olympiques Européens (COE) afin qu'elle nourrisse les réflexions qui seront très certainement engagées par les instances sportives et institutionnelles européennes en vue d'une régulation du sport en général, et du sport professionnel en particulier.

Au nom des administrateurs du CNOSF, je remercie sincèrement et chaleureusement Bernard Lapasset pour son formidable investissement sur ce dossier et la qualité des travaux qu'il a animés. Je tiens également à exprimer toute ma gratitude aux institutions, notamment sportives, et aux personnes qui ont été associées aux réflexions initiées par le CNOSF.

Je vous souhaite d'agréables travaux sous la conduite de Bernard Lapasset auquel je cède maintenant la parole.